

Comment mieux détecter les troubles de santé mentale ?

Deux ans après la publication de la circulaire sur les actions de sensibilisation au secourisme en santé mentale dans la Fonction publique, **adopter les bonnes pratiques face aux agents présentant des troubles mentaux reste un défi**, notamment pour les professionnels de la prévention. Intégrée au plan « santé au travail » 2021-2026, cette question est devenue urgente en raison des effets de la crise sanitaire. **Bien qu'il n'existe pas de données chiffrées sur la santé mentale des agents publics, près de la moitié des actifs déclarent souffrir de fragilité psychique.**

Pour remédier à cela, **la plate-forme régionale d'appui interministérielle aux ressources humaines (PFRH) en Normandie a lancé un projet visant à renforcer les compétences des professionnels de la prévention et à constituer un réseau.** Des actions de formation ont été organisées, totalisant 14 heures d'apprentissage sur les premiers secours en santé mentale entre octobre 2022 et février 2023, et ont été étendues à 61 services ou directions interministériels.

Des ateliers pratiques ont été mis en place pour aider les professionnels à animer des actions de sensibilisation et à **repenser le rôle de la prévention dans ces questions.** La communication autour des risques psycho-sociaux et de la santé mentale a également été abordée, un aspect souvent difficile à appréhender. Tous les documents produits ont été partagés sur la plate-forme collaborative des agents de l'État, Resana.

Ce réseau vise à renforcer l'administration en tant qu'employeur responsable de la santé et de la sécurité au travail, en favorisant le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre pairs. **Cette approche collaborative permet de réellement progresser sur le terrain en matière de santé mentale et de bien-être au travail.**